

Pas de favoritisme dans l'Eglise et la société

Jacques 2.1-13 (Marc Lüthi)

- **Annonce du thème** 2:1
- **Un exemple condamnable** 2:2-4
- **Motifs pour condamner la partialité** 2:5-13
 - v. 5-6a l'attitude de Dieu
 - v. 6b-7 le comportement des riches
 - v. 8-11 la teneur de la loi
 - v. 12-13 le compte à rendre

Réprobation de la partialité (2.1)

■ Définition de la partialité

- Traduit l'expression hébraïque « élever la face de quelqu'un »
- Évoque l'attitude prostrée d'un visiteur chez un prince qui, d'un geste, lui relève le visage
- Le fait d'attacher de l'importance à quelqu'un **non** sur la base de ce qu'il est, mais selon ce qu'il possède ou d'après ses apparences

Un exemple condamnable (2.2-4)

- **Le riche** porte les signes extérieurs de la richesse à l'époque
 - Un anneau d'or au doigt
 - Un vêtement brillant
- **Le pauvre** se fait remarquer par son vêtement sale et usé
- **Scandale: la différence de traitement**
 - Ce sont des juges aux pensées mauvaises
 - Selon des raisonnements pervers

Honneur dû à certaines catégories de personnes

- Jacques ne condamne pas l'honneur que Dieu prescrit à certaines catégories de personnes
 - Honore *ton père et ta mère* (Ex 20:12)
 - Tu te lèveras devant *les cheveux blancs* (Lv 19:32)
 - Rendez l'honneur à qui vous devez l'honneur (Rm 13:7)
 - Honore *les veuves*, les vraies veuves (1Tm 5:3)
 - Que les esclaves estiment leurs propres maîtres dignes de tout honneur (1 Tm 6.1)
 - ... honorez le roi (1 Pi 2.17)
 - Honorez *les épouses* comme cohéritières de la grâce (1 Pi 2.17)

Motifs pour condamner la partialité (2.5-13)

■ L'attitude de Dieu (v.5-6a)

- Dieu a **choisi** les pauvres selon le monde pour qu'ils soient riches dans son royaume
- Choix souverains de Dieu
 - Les douze disciples par Jésus (Jn 15.16)
 - Les pauvres au jugement du monde
 - Les païens
- Dieu a choisi les choses folles du monde (1 Corinthiens 1:26-29)



Et vous, vous avez méprisé le pauvre!

Le faux comportement des riches (2.6b-7)

Trois griefs dans l'ordre croissant de gravité

- Ils sont coupables d'abus
 - Ils oppriment et tyrannisent les pauvres
- Ils traînent les pauvres devant les tribunaux
 - Indique une idée de contrainte violente
 - Le tribunal pouvait condamner le pauvre à la flagellation, à la bastonnade, à l'incarcération
- Ils blasphèment
 - Le nom de Jésus (« le beau nom ») sous la protection duquel se trouve le pauvre
 - La mauvaise conduite des Juifs ou des chrétiens devenait l'occasion de blasphémer Dieu

La teneur de la Loi (2.8-11)

- Tout dépend de la motivation
 - Si leur accueil du riche est motivé par l'amour: Bien!
 - Mais pas si c'est par favoritisme!
- Se conformer à la loi de l'amour : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »
 - Citation de Lv. 19.18: la Loi royale
 - Loi qui contient en résumé toutes les autres
 - À plusieurs reprises, Jésus cite la loi d'amour (Mt 22.34-40)
 - Le favoritisme est une transgression de la Loi ! (v.9)
- Transgresser un seul commandement rend coupable de la transgression de toute la Loi
 - La Loi est un tout: se soustraire à un commandement, c'est mépriser l'ensemble
 - Il n'y a pas de petits et de grands commandements!

Le compte à rendre (2.12-13)

■ Vivre en fonction d'une reddition de compte

- Comme des gens qui seront jugés selon la Loi de la liberté
- Nos **paroles** et nos **actes** seront jugés

■ En prévision de ce jugement, il faut se montrer miséricordieux

- La miséricorde de Dieu exprime sa tendresse et sa fidélité
- Se traduit par l'aide à ceux qui sont dans le besoin
- Comporte une compassion active et l'éloignement de toute injustice
- Dieu jugera sans pitié celui qui n'aura pas eu pitié des autres

■ La miséricorde triomphe du jugement !

- TOB traduit: « La pitié dédaigne le jugement »
- « C'est du jugement dont vous jugez qu'on vous jugera, de la mesure dont vous mesurez qu'on vous mesurera » (Mt 7.2)